

Les partenaires

Préfet de la Région Guyane
 Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
 Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
 Direction des Affaires Culturelles,
 Agence Régionale de Santé,
 Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale,
 Direction des Finances Publiques,
 Direction de la Mer,
 Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi,
 Rectorat,
 Forces Armées en Guyane,
 Gendarmerie en Guyane,
 Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane,
 Office National des Forêts,
 Établissement Public d'Aménagement en Guyane,
 Agence de Services et de Paiement,
 Centre de Ressource de la politique de la Ville,
 Bureau de Recherches Géologiques et Minières,
 Conservatoire du Littoral,
 Parc Amazonien de Guyane

Contacts

DEAL Guyane
 Sébastien LINARES
 tél: 0594.29.80.25
 sebastien.linaires@developpement-durable.gouv.fr

AUDEG
 Boris RUELLE
 tél: 0594.28.49.29
 boris.ruelle@audeg.fr

Illustrations

BDortho © © IGN 2011, PAG, Cadastre, Mosaïque ortho DEAL, DFIP

GéoGuyane a été réalisé avec le concours des fonds européens



www.geoguyane.fr

Conception ARS Guyane

«Plateforme mutualisée pour le partage de l'information géographique en Guyane»



www.geoguyane.fr

Historique

Le développement de l'information géographique en Guyane est une préoccupation majeure pour les acteurs publics dans ce département français et européen d'Amérique. Vaste territoire aussi grand que le Portugal, la Guyane est une région en plein développement où la préservation de la biodiversité et l'accès aux ressources naturelles sont des enjeux majeurs.

Pour y répondre au mieux, les services de l'état doivent disposer d'informations aussi fiables que possible et surtout d'actualité. Après diverses initiatives, la direction de l'équipement, devenue depuis Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DEAL) et l'Agence d'urbanisme ont souhaité renforcer et élargir ce partenariat des services en se basant sur un outil simple et facile à mettre à œuvre à moindre coût.

Fin 2009, le projet GÉOGUYANE était lancé pour répondre à cette préoccupation locale sur le partage entre autorités publiques. Depuis, avec notamment la participation de l'ancienne Direction régionale de l'environnement, les objectifs du projet ont été élargis à la diffusion des données publiques.

Le projet s'inscrit maintenant dans une véritable démarche partenariale, disposant d'un cadre de fonctionnement pérenne. Les pratiques ont été formalisées et s'appuient sur l'outil PRODIGE. Une vingtaine de partenaires très divers ont adhéré au projet.

La plateforme sera ouverte au public en avril 2013

Objectifs

L'objectif du projet est de fédérer les actions des acteurs publics dans le champ de l'information géographique dans le respect des initiatives de chacun et en cohérence avec les projets nationaux existants, en particulier le GÉOPORTAIL. Le projet contribuera à respecter également les objectifs définis dans la convention d'Aarhus et la Directive Européenne INSPIRE sur la diffusion des données.

Ce projet s'inscrit comme une action pérenne avec pour objectifs principaux :

- ♦ porter à connaissance du public les données produites en Guyane,
- ♦ développer la mutualisation et le partage des informations existantes,
- ♦ accroître l'efficacité des services producteurs et utilisateurs d'information géographique,
- ♦ favoriser le développement de l'information géographique en Guyane.

A travers la mise en place d'une plate-forme interopérable Geoguyane, les institutions partenaires souhaitent mieux participer à l'échange de données entre Infrastructures de Données Géographiques nationales (Géocatalogue) et locales (GUYANESIG). Géoguyane propose effectivement un accès facilité au patrimoine de données détenues dans les services partenaires.

Le fonctionnement

La plate-forme Géoguyane rassemble sous l'égide du Préfet de la Guyane une vingtaine de services de l'Etat et de partenaires. Les principes de fonctionnement sont précisés dans une charte visée par tous les services adhérents.

La DEAL et l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDEG) assurent l'animation du projet. Des réunions techniques regroupent les administrateurs de données et un comité de pilotage réunit les différents chefs de services et Directeurs.

Ce partenariat peut être étendu à tout organisme public, parapublic, ou de recherche, collectivité et association qui en fait la demande auprès du Préfet.

L'offre de services

L'offre de services de ce portail est basée sur l'outil PRODIGE, progiciel libre et gratuit permettant d'ouvrir des fonctionnalités en ligne pour accéder à l'information géographique et à sa description. L'application est portée par le ministère de l'écologie et du développement durable, ce qui garantit son développement en compatibilité avec les services attendus par INSPIRE.

Un catalogue répertorie le patrimoine de données géographiques des adhérents. Il est basé sur une classification thématique des données qui reprend les périmètres de compétences des adhérents principalement dans les domaines de l'aménagement du territoire, l'environnement, le patrimoine culturel, les infrastructures...

Les référentiels géographiques de l'IGN intéressant la Guyane sont également catalogués sur Géoguyane.

Un moteur de recherche facilite l'accès aux informations

Ces informations peuvent être ensuite visualisées avec des cartes dynamiques, ou téléchargées en fonction des différents périmètres de diffusion.

L'accessibilité des données et des services est prévue selon 3 niveaux :

- Le périmètre Géoguyane qui est réservé à la mutualisation et au partenariat entre adhérents de la plate-forme.
- La sphère institutionnelle, pour une diffusion d'informations réservées aux acteurs publics.
- Le grand public, pour une mise à disposition large des données et plus particulièrement de l'information environnementale.

D'un budget total de 100 000 €, le projet Géoguyane est soutenu à 80 % par l'Europe dans le cadre des programmes opérationnels FEDER 2007-2013. Le complément étant apporté par l'Etat au titre du programme partenarial Etat / AU-DeG.

